



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Stationnement

Question écrite n° 41998

Texte de la question

M. Michel Hunault attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé et à la sécurité sociale sur les légitimes revendications de l'Association des paralysés de France qui souhaiteraient qu'une charte soit établie entre le Gouvernement et les collectivités territoriales, en particulier l'Association des maires de France, pour faciliter le stationnement adapté et réservé aux personnes handicapées ainsi que toutes les mesures facilitant les déplacements des personnes handicapées dans la ville. Il lui demande si le Gouvernement entend donner suite aux légitimes revendications de l'Association des paralysés de France en matière de stationnement adapté et réservé aux personnes handicapées.

Données clés

Auteur : [M. Hunault Michel](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41998

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : santé et sécurité sociale

Ministère attributaire : santé et sécurité sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 août 1996, page 4230